



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020-063

Objet :

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019 du service de la Régie d'Electricité.

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le deux juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents : Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR à 18h45 – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Dominique RAYNARD – Thierry PAULEAT – David AUSILIA – Christelle CANO – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Sophie HASSAINE – Clément SABOURAUD

Pouvoirs : MM. Olivier NADAL à Marie-Hélène SANCHEZ - Francine DEHAIL à Serge FALZON - Myriam FONS à Michel BLANES - Annie FARRET à Jean-François SOTO

Convocation du 24 juin 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité (28 voix)

Le compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif, du Budget supplémentaire et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du service de la Régie d'Electricité 2019,

les opérations de l'exercice 2019 font ressortir les résultats suivants :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT	Prévues pour 2019	Réalisées en 2019
Dépenses d'investissement	1 097 256.07	628 081.62
Recettes d'investissement	1 097 256.07	533 982.95
Résultat d'investissement de l'exercice		- 94 098.67
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1 : 183 273.12 €)		89 174.45

FONCTIONNEMENT	Prévues pour 2019	Réalisées en 2019
Dépenses de fonctionnement	5 351 880.99	3 954 058.32
Recettes de fonctionnement	5 351 880.99	4 911 783.01
Résultat de fonctionnement de l'exercice		957 724.69
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1 : 1 530 928.45 €)		2 488 653.14

Monsieur Olivier SERVEL, Adjoint délégué, propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 et le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **27 voix POUR** Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales + procuration déjà présenté au CA 2019.

- ✓ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2019 de Monsieur le Trésorier Municipal conformément au document joint en annexe.
- ✓ **ADOpte** le Compte Administratif 2019 du service de la Régie d'Electricité.
- ✓ **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.
- ✓

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean François SOTO